



MAURICE KAMTO DÉCOUVRE QUE CHRISTIAN PENDA EKOKA VEUT LE POIGNARDER DÈS JANVIER 2021

Par Boris Bertolt

Pour comprendre ce qui est désormais considéré comme une « trahison » de Christian Penda Ekoka autour de l'affaire des 300 000 euros de l'initiative Survie Cameroun - Survival Initiative (SCSI), il faut en réalité rentrer à la fin du mois de janvier 2021 soit il y a quatre mois.

Lorsque l'écart affiché sur la jauge et l'argent dans le compte bancaire est découvert le 9 août 2020, après deux mois de travail, l'équipe technique de Survie Cameroun informe Christian Penda Ekoka le 2 octobre 2020 qu'il s'agit d'un bug informatique confirmé par les américains qui ont vendu le système de conversion.

Les auditeurs internes de Penda Ekoka recommandent le 3 octobre 2020 un audit externe pour voir clair. Ils demandent les codes d'accès aux plates formes stripe et paypal. Sur instruction de Maurice Kamto, le 30 octobre 2020, les code d'accès sont transmis à l'équipe de Christian Penda Ekoka. La veille, soit le 29 octobre 2020 Maurice Kamto a demande à Henry Djoko de présenter ses excuses au président du comité de gestion de SCSI, Penda Ekoka.

RAPPORT DE GESTION

Le 2 novembre 2020, avec l'accord de Maurice Kamto, Penda Ekoka annonce le lancement d'un audit externe pour déterminer où sont passés les 300000 euros, bien que les ingénieurs ont déjà souligné qu'il y a eu Bug informatique.

Du 2 novembre 2020 au 4 décembre 2020, Christian Penda Ekoka n'a toujours pas lancé l'audit. Un audit qu'il réclamait pourtant à corps et à cri de septembre et octobre 2020. Maurice Kamto ne souhaite plus que cela traîne et veut boucler l'initiative SCSi avant la fin de l'année. C'est ainsi que le 4 décembre 2020, Maurice Kamto informe Penda Ekoka qu'il attend le rapport du cabinet d'audit sur les 300 000 euros au plus tard le 15 décembre 2020 et le rapport de gestion des 817 000 euros soit plus de 500 millions fcfa le 20 décembre 2020.

C'est à cet instant que Penda Ekoka se bouge. Le 12 décembre 2020, le cabinet ACDB de Bakari Diagouraba est informé qu'il est retenu pour l'audit. Un cabinet proche de l'équipe de Penda Ekoka. Maurice Kamto marque dès cette date une réserve arguant qu'il ne comprend pas pourquoi Penda Ekoka choisit un cabinet qu'il connaît et qu'ils avaient déjà proposé en mai 2020. Kamto lui dit qu'il lui semble qu'il y a conflit d'intérêt. Ekoka ne réagit pas.

LE DÎNER

Mais, le 15 décembre 2020, ACDB n'a toujours pas rendu son rapport d'audit. Le 20 décembre 2020 malgré une relance, Penda Ekoka n'a pas rendu son rapport de gestion à Maurice Kamto qui ne dit rien. Il lui demande de patienter. Le 29 décembre 2020, Penda Ekoka annonce que le rapport d'audit sera rendu public le 15 janvier 2021.

Le 15 janvier 2021, le cabinet ACDB écrit à Penda Ekoka pour lui dire que son rapport n'est pas prêt mais le sera au plus tard le 23 janvier 2021. Jll explique en partie ce retard par le fait que l'expertise informatique n'a été réalisée que le 14 janvier 2021. Cet expert indépendant de ACDB s'appelle Moïse Tchankoumi, membre de AGIR et également auditeur interne de SCSi. Il est donc à la fois juge et partie. Plus grave c'est Moïse Tchankoumi qui proposait au MRC, ACDB en mai 2020 comme commissaire au compte. Cette situation inquiète Maurice Kamto qui sent que quelque chose trame dans son dos.

Le 22 janvier 2021 Maurice Kamto va rencontrer Penda Ekoka à son domicile et dînent ensemble. Autour de la salade, Penda Ekoka lui donne des extras du rapport de ACDB. Maurice Kamto l'écoute et lui dit: « Christian, tout ça c'est bien. Mais par souci de transparence il faut mettre tout cela dans un rapport de synthèse tu me fais voir et comme nous avons promis la transparence ce sera rendu public ». Ils se séparent en bon termes tout en se faisant des bisous. Mais Maurice Kamto a un mauvais pressentiment.

Il faut savoir qu'un audit est commandé afin d'apporter des clarifications sur un problème au sein d'une entreprise, d'une organisation ou d'un projet. L'audit est commandé par les porteurs de l'initiative, le comité directeur, le conseil d'administration ou simplement l'initiateur d'un projet. Lorsqu'un audit est effectué il est d'abord présenté à l'initiateur du projet, au conseil d'administration ou à la direction. Les conclusions de l'audit sont examinées et c'est au terme d'une concertation que les conclusions de l'audit sont rendus publics. Encore que la

direction et ceux ayant conduits l'audit s'entendent sur les éléments essentiels à rendre publics dans l'audit.

Voici ce que prescrit une démarche honnête et crédible en terme d'audit.

RÉORGANISATION DU MRC

Les éléments qui suivent sont révélateurs de la démarche de Penda Ekoka. Le 26 janvier 2021, des proches de Penda Ekoka reçoivent avant Maurice Kamto le rapport du cabinet ACDB. Un rapport qui n'apporte aucune réponse sur les 300 000 euros mais évoque l'hypothèse d'un bug informatique. Ils ont reçu pourtant environ 10 millions fcfa.

Penda Ekoka rend public le rapport de ACDB en fin de matinée du 27 janvier 2021 sans le transmettre à Maurice Kamto tel qu'ils avaient convenu au cours de leur dîner du 22 janvier 2021. Maurice Kamto, le patron de l'initiative Survie Cameroun découvre sur les réseaux sociaux le rapport d'audit qu'il a lui même commandé. Il n'en revient pas.

Dans la soirée alors que le rapport suscite un tollé parce que le cabinet ne répond pas au problème des 300 milles euros, Christian Penda Ekoka envoie un mail à Maurice Kamto avec en pièce jointe le rapport de synthèse et lui dit qu'il sera publié « incessamment ». Or, le rapport est en circulation depuis le 26 janvier 2021.

Plus grave, Penda Ekoka lui demande le 27 janvier 2021 d'utiliser le rapport ACDB pour procéder à « une grande réorganisation du MRC ». Maurice Kamto se sent piégé par celui qu'il considérait comme son « frère ».